

## **CONFÉRENCE DE PRESSE DU 10 NOVEMBRE 2020**

---

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

La prévoyance vieillesse à la croisée des chemins

### **Baisse de prestations ou prospérité ?**

Le constat est simple : si nous n'agissons pas rapidement, les rentes de retraite seront bientôt trop basses pour garantir une vie digne à celles et ceux qui les touchent. Les syndicats attirent depuis longtemps l'attention sur l'effondrement des rentes des caisses de pension. Depuis peu, banques et assurances embraient sur le même constat. Mais elles présentent des solutions dont elles sont les principales à profiter et qui ne sont attrayantes que pour une minorité aux revenus confortables. Pour un revenu moyen, pour une mère qui travaille à temps partiel, un 3<sup>e</sup> pilier est en revanche hors de portée.

Avec la tendance à la baisse dans le 2<sup>e</sup> pilier et les rentes AVS actuelles qui n'assurent pas le minimum vital, la majorité des travailleuses et travailleurs n'aura pas de quoi vivre à la retraite. Nous en reviendrions donc à l'époque où il était courant que vieillesse et pauvreté aillent de pair. La logique de réduction des prestations se poursuit malheureusement avec AVS 21. Alors que les retraites des femmes sont déjà basses, ce sont justement ces mêmes femmes qui devraient accepter une baisse de rentes. C'est un affront que nous combattons, en nous engageant au contraire pour une prévoyance plus solide.

### **Crise dans le 2<sup>e</sup> pilier**

La situation dans le 2<sup>e</sup> pilier est plus mauvaise que jamais. La perte de pouvoir d'achat qu'elle entraîne touche tout le monde. C'est simple : les contributions ne cessent d'augmenter, tandis que les rentes ne cessent de baisser. Les automatismes technocratiques dans les caisses de pensions conduisent à la baisse, année après année, du taux technique, avec des conséquences dramatiques pour le niveau des rentes.

Économiquement, lorsque les rendements sur les avoirs de vieillesse sont plus bas que la croissance des salaires, il est plus profitable de payer les rentes directement par des contributions salariales, comme dans l'AVS. C'est le cas aujourd'hui : les taux d'intérêt sont historiquement bas, et les taux négatifs étalent leurs effets sur des décennies. Le système par répartition a donc aujourd'hui clairement l'avantage : sur les marchés de capitaux, les rendements sont très maigres pour des placements sans risque excessif ; les taux d'intérêt des obligations de la Confédération sont négatifs. Nombre d'experts pronostiquent que cette situation compliquée perdurera de longues années. L'ignorer, c'est laisser le système des caisses de pensions aller dans le mur.

### **Austérité ou prospérité**

Prendre le risque de la déflation en faisant baisser les rentes en période de crise n'a pas seulement des conséquences désastreuses pour les personnes concernées. C'est aussi irresponsable économiquement. Alors que les réserves de la Banque nationale sont pleines, les femmes, dont les perspectives à la retraite sont défavorables, seraient encore mises davantage sous pression ? C'est une erreur et un manque de respect qui n'est pas acceptable.

Nous devons en effet aussi nous autoriser à réfléchir aux recettes de l'AVS, sans nous limiter aux propositions du Conseil fédéral ou de la commission des États. D'abord, lorsque nous sortirons de cette crise, il faudra renouer avec les augmentations sérieuses de salaires – alors que nous avons connu ces dernières années une stagnation en dépit d'un boom économique. Ensuite, nous avons proposé une autre solution concrète : la distribution d'une partie des bénéfices de la BNS à l'AVS. Il faut rappeler ici que le bilan de la BNS pèse 850 milliards, et qu'on y trouve encore 84 milliards de réserves pour distribution future de bénéfices. Cet argent appartient constitutionnellement à la Confédération et aux cantons. Et il suffirait largement pour soutenir l'AVS au lieu de planifier une baisse des prestations en pleine crise. C'est une option raisonnable et pragmatique, là où, au contraire, une baisse des revenus disponibles des retraité-e-s peut favoriser la récession. Il ne faut pas démanteler les retraites, il faut au contraire offrir une perspective de prospérité pour toutes et tous.

Le problème du trop faible niveau des rentes appelle des réponses concrètes. La meilleure, c'est le développement de l'AVS. C'est l'AVS qui offre le meilleur rapport entre cotisations et prestations pour l'immense majorité des gens : premièrement, en raison de son fonctionnement par répartition qui met à contribution les hauts revenus, deuxièmement parce qu'employeurs et Confédération participent au financement, et enfin, grâce aux bonifications pour les années passées à s'occuper d'enfants ou de proches. Ce dernier élément est décisif pour les rentes des femmes. Notre initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS a rassemblé 60 000 signatures depuis son lancement en mars malgré le contexte de pandémie. C'est une proposition concrète pour améliorer la situation des rentières et rentiers actuels et futurs. Et pour démontrer que notre système de retraites peut rester fidèle à sa mission.